

Gérer la Sécurité des équipements soumis à réglementation

Objectifs

Quelle que soit sa taille, toute entreprise, de par ses locaux, ses moyens de manutentions ses différents équipements est concernée par la Maintenance réglementaire bien souvent intégrée dans la gestion de la Sécurité.

Pour cela, ce module de formation doit permettre de :

- Réaliser la cartographie des contrôles réglementaires de l'entreprise
- Comprendre les axes de travail vis à vis du Document Unique
- Cibler les actions à mettre en œuvre au niveau de cette Sécurité réglementaire

Contenu

1. Identifier les obligations légales en matière de sécurité

- L'article L230-2 du Code du Travail : les exigences en matière de Sécurité
- Textes applicables en matière d'évaluation des risques
- Les finalités du décret du 5 Novembre 2001 : contraintes réglementaires

2. L'évaluation des Risques Professionnels

- Rappels des principales définitions
- La méthodologie de cotation des risques professionnels
- La Cotation et hiérarchisation des risques liés aux contrôles réglementaires

3. Les principaux risques soumis à réglementations

- Les risques liés aux locaux : moyens de secours, lutte contre les incendies, le zonage ATEX, la gestion de la pharmacie de secours,
- Les risques liés aux ateliers de production : les moyens de manutentions (Gestio des chariots élévateurs), les engins de levage (grues, ponts roulants, palans), le bruit, les équipements soumis à pression
- Les risques généraux : risque routier, l'affichage obligatoire, la signalisation spécifique, la gestion du risque chimique (FDS)
- Les risques liés aux salariés : formation obligatoire, documents à fournir et autorisation de travail
- La recherche de solutions vis à vis de ces risques

4. Mesures de prévention à envisager

- L'approche HTO : Humaine - Technique - Organisationnel
- L'intégration de ces mesures dans le plan d'actions
- La budgétisation de ces risques
- La planification de ces contrôles : qui le fait, à quelle période
- La gestion de cette sécurité réglementaire

Contexte

Bien souvent, les contrôles réglementaires sont subis par le chef d'entreprise.

Afin d'anticiper leur coût et leur réalisation, pourquoi ne pas profiter de la mise en place du plan d'actions relatifs au Document Unique pour intégrer ces contrôles dans la politique Sécurité de l'entreprise.

De plus, si vous êtes dans une démarche ISO 9001 ou 14001, cette planification ne peut être que bénéfique pour les différents acteurs et rentre dans le cadre de l'amélioration continue.

Méthode pédagogique

Elle s'appuie sur les pratiques des candidat(e)s, des études de cas, des travaux de groupes, des apports méthodologiques.

Le formateur s'attachera à illustrer les différentes parties avec des cas concrets tirés d'expériences en milieu industriel.

Le Formateur est Consultant Sécurité au sein du CRTA depuis 8 ans et il est reconnu par la CRAM comme Intervenant en Prévention des Risques Professionnels dans les domaines Techniques et Organisationnels

<p>Public</p> <p>Toute personne chargée de la mise en oeuvre de la sécurité dans son entreprise. Toute personne concernée par des déplacements aussi bien dans des activités industrielles que de prestations de service - Membres du CHSCT - Salariés- Chef d'entreprise -</p>	<p>Durée : 1 jour</p> <p>19 Février 2008 02 Octobre 2008</p>	<p>Référence : SST 4</p> <p>Tarif H.T. : 210 €</p>
--	---	--